

La zone commerciale de la route de La Charité, à Saint-Germain-du-Puy, lauréate du concours de la France moche



Elle brouille et pollue le paysage sur la route de La Charité, déplore l'association Paysages de France. © Pierrick DELOBELLE

L'association Paysages de France a décerné un prix à Saint-Germain-du-Puy et sa zone commerciale de la route de La Charité au concours La France moche. Elle dit vouloir pousser les élus à mieux combattre la pollution visuelle.

« Pour l'ensemble de son œuvre », la commune de Saint-Germain-du-Puy a reçu le prix spécial du concours La France moche, organisé par l'association Paysages de France.

Fondée en 1992 et revendiquant 2.000 adhérents, Paysages de France milite pour la protection, la réhabilitation et la valorisation des paysages urbains et non urbains. Pour ce faire, elle dit lutter « contre toutes les atteintes au paysage et au cadre de vie, et contre toutes les formes de pollution, notamment visuelle », précise-t-elle.

C'est bien entendu la zone commerciale de la route de La Charité, entre Bourges et Saint-Germain-du-Puy, que Paysages de France a voulu dénoncer à travers son palmarès. Elle a, aussi, « distingué » les communes de Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret), lauréate du prix « de la triste banalité », ou encore Alès (Gard), récompensée du prix « du fleurissement publicitaire ».

« On tente de faire bouger tout ça »

« Nos adhérents ont repéré des paysages souillés par la publicité en début d'année et nous avons soumis tout ça au vote, par catégories, explique Laurent Fetet, président de Paysages de France. C'est fait sans méchanceté aucune, on tient à le souligner. Notre but est de sensibiliser les populations, mais aussi les élus. Ils ont le pouvoir d'intervenir sur ces paysages, de réguler les excès de la publicité en jouant sur les leviers administratifs et juridiques. On tente de faire bouger un peu tout ça, mais sans stigmatiser les élus. L'association joue d'ailleurs souvent, et toujours bénévolement, un rôle de conseil en ce sens auprès de communes qui la sollicitent. »

Maire (PCF) de Saint-Germain-du-Puy, Marie-Christine Baudoin accepte cette récompense avec humour. « Ils ne sont pas très à la page, s'amuse-t-elle. Leur photo (sur le site de Paysages de France, NDLR) date de plusieurs années. Et du reste, la plupart des gens ne rattachent pas la zone commerciale à la commune de Saint-Germain-du-Puy... »

Toutefois, Marie-Christine Baudoin convient que la situation dénoncée par Paysages de France « est une réalité ». « Il y avait une taxe locale pour empêcher la prolifération de toutes ces publicités, explique-t-elle. Mais elle était peu perçue. On a toiletté tout ça en 2018 et depuis, des enseignes ont réduit leurs surfaces publicitaires. Mais c'est difficile de combattre ça au niveau communal. C'est plutôt en la communauté d'agglomération qu'on place nos espoirs... »

Bientôt une « étude de requalification »

Et l'Agglo, justement, indique avoir pris la mesure de la situation. « Cette zone commerciale n'est pas belle, c'est une évidence, lâche Irène Félix, nouvelle présidente (DVG) de Bourges Plus. Elle est vieillissante et un problème de captage d'eau à protéger s'y pose (chaussée de Chappe, près de l'hypermarché Carrefour NDLR). »

Irène Félix assure qu'« une étude de requalification de la zone va démarrer, d'ici quelques mois ». Elle portera notamment « sur des cellules aujourd'hui délaissées », à requalifier donc « pour éviter l'extension de la zone dans le secteur de la route de Sancerre. L'Agglo, souligne sa présidente, a, également, adopté un règlement de publicité pour tenter de réguler tout ça. Sa mise en œuvre prendra deux ans. »

« Il s'agit du règlement local de publicité intercommunal, voté en juin dernier, précise Antoine Guitton, directeur régional de Jean-Claude Decaux mobilier urbain, un des poids lourds du secteur. Grâce à lui, les acteurs de la publicité dans des sites comme celui-là pourront évoluer dans un cadre plus stable et plus clair. Plus restrictif également, nous devons nous y adapter... »

Emmanuel Letreulle